



# Enduits peints et mosaïques en contexte de décharge fluviale: le cas du dépotoir Arles-Rhône 3

Mathilde Carrive, David Djaoui, Véronique Blanc-Bijon

## ► To cite this version:

Mathilde Carrive, David Djaoui, Véronique Blanc-Bijon. Enduits peints et mosaïques en contexte de décharge fluviale: le cas du dépotoir Arles-Rhône 3. XXXe Colloque de l'AFPMA, Nov 2017, Arles, France. hal-02083148

HAL Id: hal-02083148

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02083148>

Submitted on 28 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *Enduits peints en contexte de décharge fluviale : le cas du dépotoir Arles-Rhône 3*

Mathilde Carrive (Université de Poitiers – Laboratoire Herma ; [mathilde.carrive@univ-poitiers.fr](mailto:mathilde.carrive@univ-poitiers.fr))

David Djaoui (Musée Départementale Arles Antique ; [david.djaouimdaa@gmail.com](mailto:david.djaouimdaa@gmail.com))

Véronique Blanc-Bijon (AMU – CNRS, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence ; [blancbijon@mmssh.univ-aix.fr](mailto:blancbijon@mmssh.univ-aix.fr))

Mots clé : Arles, Rhône, dépotoir, enduits peints fragmentaires, tesselles de mosaïque.

Résumé : Dans le cadre de la fouille du chaland Arles-Rhône 3, qui fit naufrage sur la rive droite du fleuve, d'importants niveaux de dépotoir accumulés au-dessus du bateau ont été fouillés. Outre un enchevêtrement de milliers d'amphores et de céramiques, le matériel sorti de l'eau comprenait un lot d'enduits peints fragmentaires. Bien qu'érodés et donc d'étude difficile, ces enduits constituent un témoignage des techniques de construction et de décor des artisans d'Arles antique. Leur étude, associée à celle des fragments et tesselles de mosaïque également retrouvés, s'insère par ailleurs dans une réflexion plus large sur l'analyse de ces contextes très particuliers que sont les dépotoirs.

Le chaland Arles-Rhône 3 a fait naufrage sur la rive droite du Rhône, dans la zone portuaire de l'antique *Arelate*<sup>1</sup>. Le bateau s'est posé sur une couche de limon argileux renfermant peu de matériel archéologique et a été recouvert par un vaste dépotoir portuaire constitué par un enchevêtrement de milliers d'amphores et de céramiques. La constitution de ce dépotoir s'inscrit entre le naufrage du chaland, daté entre 66 et le début des années 70<sup>2</sup> et un *terminus ante quem* que l'on situe vers 140 p. C..<sup>3</sup>.

À un abondant mobilier amphorique, qui témoigne de l'intense activité commerciale à l'époque romaine, s'ajoute également des milliers d'objets qui nous renseignent autant sur le matériel de bord et l'équipement des bateaux, que sur la consommation des marins et des « gens du port ». Mais peut-on différencier au sein de ce vaste dépotoir portuaire des rejets plus spécifiquement urbains ? Si les enduits peints renvoient à la présence de bâtiments, leur étude peut-elle contribuer à nous renseigner sur d'éventuels aménagements portuaires ou, au contraire, illustrer les riches décors du quartier résidentiel de Trinquetaille situé davantage à l'intérieur des terres ? Avant de tenter de répondre à ces questions, il est impératif de s'intéresser au dépotoir lui-même. S'agit-il essentiellement d'un dépotoir en relation avec les activités commerciales, ou plutôt d'un dépotoir intégrant également des rejets plus spécifiquement urbains ?

### **1. Le dépotoir Arles-Rhône 3 : rejets portuaires et urbains ?**

Étudier un contexte portuaire en zone péri-urbaine conduit à s'interroger sur les différentes causes de ces rejets. Pour y parvenir, les traces d'usage, les *graffiti*, les marques peintes et, en

---

<sup>1</sup> Marlier 2014.

<sup>2</sup> Marlier 2014, 264.

<sup>3</sup> Au sein de cette chronologie, il faut signaler l'omniprésence des niveaux flaviens. Les formes les plus fréquentes sont en effet le bol Drag. 37 avec les décorateurs *Mercator*, *Biragillus* et *Germanus*. Les assiettes Drag. 18, associées aux types Drag. 27, 29 et 33, complètent un service flavien déjà bien connu dans le Rhône, au niveau de la zone 2 du Gisement A (Long *et al.* 2009). Les quantités importantes des céramiques à parois fines de Bétique, avec notamment les types Mayet 37, 38 et 42, confortent l'impression d'une acmé à l'époque flavienne.

particulier, l'état de conservation de ces objets, fragmentaires ou entiers, constituent des éléments extrêmement importants pour interpréter les raisons de leur présence dans le Rhône<sup>4</sup>. En dehors des amphores, des vases marchandises, des erreurs de manutention et des conserves de bords de marins, les céramiques communes pourraient permettre d'attester possiblement des rejets en provenance de la ville. Le quartier de Trinquetaille, jouxtant la rive droite du Rhône, a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques qui restituent l'image d'un « *suburbium* paisible » réservé à l'artisanat et à l'habitat résidentiel<sup>5</sup>.

Mais comment différencier la conserve ou la marmite usagée d'un marin « arlésien » d'un rejet plus spécifiquement domestique ? Dans l'exemple des communes claires régionales, que ce soit des pots à deux anses, ou encore des cruches, la présence d'inscriptions peintes mentionnant le nom de sociétés laissait déjà supposer qu'une partie de ces céramiques avait pu servir la diffusion commerciale<sup>6</sup>. Et d'une façon générale, lorsqu'une étude exhaustive est menée sur une catégorie précise, comme celle réalisée par Laurent Chrzanovski sur les lampes à huile du dépotoir AR3 (3124 individus), le faciès qui s'en dégage oriente l'interprétation vers le commerce et les « travailleurs du port » : « la nature lychnologique même du dépotoir ne correspond en rien à celui que l'on aurait pu rencontrer si l'on avait été face à une zone "d'ordures ménagères urbaines" »<sup>7</sup>. Aujourd'hui, le faciès local et/ou régional des céramiques s'explique ainsi davantage par l'accumulation des rejets de consommation des différentes professions liés aux activités portuaires. Aux *scaphari*, *lenunclari*, *saccarii*, *phalangarii*, utriculaire s'ajoutent également des centaines de haleurs et marins qui devaient en effet consommer leur pitance sur le port, ou sur les bateaux, et jeter les emballages céramique dans le Rhône<sup>8</sup>.

Dans tous les cas, il est difficile d'imaginer la mise en place d'une logistique importante visant à ramasser les « déchets » du quartier résidentiel de Trinquetaille pour les déverser dans le Rhône. **Certaines sources attestent l'utilisation des voies d'eaux comme décharge ; néanmoins<sup>9</sup>, dans le cas du port d'Arles**, les grands chalands alignés le long du quai, très probablement à couple d'autres bateaux de plus petites dimensions, interdisaient tous rejets massifs<sup>10</sup>. Si certains actes « d'incivilité » permettent probablement d'expliquer la présence de quelques rejets de tuiles déformées par la cuisson, **d'un fragment de mosaïque en lien probable avec l'habitat**, ou d'une cinquantaine de fragments de marbre de petites dimensions (la grande majorité mesure entre 2 et 5 cm<sup>11</sup>), le fonctionnement du port ne devait pas permettre d'absorber d'autres rejets que ceux des amphores.

Dans l'exemple de l'Edit du proconsul d'Asie (*IvE* 23 ; cf. infra), le travail de la pierre s'effectuait à proximité du bassin portuaire<sup>12</sup>. Face aux déchets occasionnés, Lucius Antonius Albus, gouverneur sous Antonin le Pieux, interdit les activités qui nuisent au bon fonctionnement du port d'Ephèse. Il considère ainsi le débitage de la pierre comme étant préjudiciable aux activités portuaires :

---

<sup>4</sup> Djaoui à paraître.

<sup>5</sup> Heijmans 2009, 186.

<sup>6</sup> Djaoui & Capelli 2017.

<sup>7</sup> Chrzanovski, à paraître.

<sup>8</sup> Dajoui à paraître.

<sup>9</sup> Tacite écrit ainsi que, suite au grand incendie de Rome en 64 ap. J-C., Néron « (...) destinait les marais d'Ostie à recevoir les décombres et voulait que les navires qui remontaient le cours du Tibre avec un chargement de blé le descendissent chargés de décombres (*rueri accipiendo Ostiensis paludes destinabat utique naves quae frumentum Tiberi subuectassent onustae rudere decurrerent* ; *Annales*, XV, 43).

<sup>10</sup> Les différentes campagnes de carte archéologique du Rhône, menées par Luc Long (Drassm), ont isolé en effet un dépotoir flavien situé en aval du pont de la voie rapide (zone 2). Autrement dit, l'importance du trafic contraignait les nombreux bateaux à s'amarrer de plus en plus loin du centre historique, fixant ainsi un dépotoir flavien au sein de la zone 2.

<sup>11</sup> Etude réalisée en 2011 par Delphine Remeau dans Rapport de fouille-relevage du chaland Arles Rhône 3.

<sup>12</sup> Bouras 2009.

« [--] Il est nécessaire que le port qui accueille ceux qui viennent de tous les horizons, vers la très grande métropole d'Asie, ne soit pas encombré [--] J'ordonne donc à ceux qui importent du bois et à ceux qui importent des pierres, de ne pas poser de bois sur le quai, ni d'y scier les blocs. Les uns endommagent les piles (ou pieux en bois) construites pour la protection du port par le poids de leurs chargements, les autres en comblant la profondeur du bassin par l'émeri produit retiennent le courant, les uns et les autres rendent les quais impraticables [--] »<sup>13</sup>.

Autrement dit, d'un point de vue théorique, ces enduits peints devraient davantage nous renseigner sur l'environnement portuaire immédiat où se mêlent, très probablement aux zones de stockage, des bureaux administratifs ou encore des zones d'artisanat. Concernant ces dernières, l'étude archéozoologique du dépotoir AR3, menée par Martine Leguilloux (CAV), a révélé des chutes d'ateliers de boucher et de tabletterie, qui ne devait pas entraver l'accès et/ou limiter le tirant d'eau des bateaux.

On ne peut toutefois pas exclure que des crues, particulièrement importantes, aient pu également entraîner par lessivage des fragments d'enduits peints du quartier résidentiel de Trinquetaille. Ces peintures murales devraient toutefois se différencier ~~de celles des structures environnantes par la finesse des décors et également~~ par une certaine hétérogénéité. Le *suburbium* étant situé en effet plus à l'intérieur de terres, l'apport provoqué par un lessivage aussi extensif ne devrait pas permettre d'enregistrer un ensemble cohérent.

Il faut enfin souligner que les fouilles terrestres menées par Philippe Mellinand, à 150 m en amont d'Arles Rhône 3, et à moins d'une soixantaine de mètres du Rhône, ont révélé la présence possible d'un habitat contemporain au dépotoir AR3<sup>14</sup>. Néanmoins, cet espace doté de sol de terre ou de béton de tuileau, et limité par des murs maçonnés en adobes ou à pans de bois, pourrait très bien être « tout autre chose »<sup>15</sup>. Il est intéressant de souligner que l'une des élévations, composée d'adobes sur 40 cm de hauteur, est revêtue d'un enduit peint de 2 cm d'épaisseur à fond blanc. Cet enduit présente une zone inférieure haute de 38 cm, mouchetée de projections noires et rouges et délimitée supérieurement par une bande rouge de 3 cm de large<sup>16</sup>.

À partir de cette réflexion préliminaire sur le dépotoir AR3, et des quelques éléments issus des fouilles terrestres contiguës et environnantes, l'étude des enduits peints s'articulait autour d'une ~~seule~~ question principale : **d'où proviennent les fragments ? Peuvent-ils permettre de restituer l'environnement commercial adjacent au port ? Autrement dit, le lot étudié est-il homogène ? Et peut-on différencier des décors en lien avec le quartier résidentiel de Trinquetaille, ou au contraire identifier des structures modestes en rapport avec des zones liées à l'administration portuaire ou encore des zones d'ateliers ?**

## 2. Les enduits peints

L'ensemble livré par le dépotoir Arles-Rhône 3 est constitué d'environ deux mille fragments d'enduits peints dont les dimensions varient entre 1 x 1 cm et 15,5 x 11,5 cm et qui, étalés, couvrent une surface comprise entre 3,5 et 4 m<sup>2</sup>. Seize groupes ont pu être identifiés : certains ne comptent que 4 ou 5 fragments, d'autres sont plus conséquents. On compte également des fragments isolés, qui n'ont pu être attribués à aucun groupe défini. Les fragments sont très

---

<sup>13</sup> Traduction Bouras 2009.

<sup>14</sup> Mellinand & Sivan 2001, 124.

<sup>15</sup> Je remercie Philippe Mellinand pour les indications qu'il a pu m'apporter par téléphone.

<sup>16</sup> Mellinand & Sivan 2001, p. 58 et fig. 35, p. 61.

érodés suite à leur séjour dans l'eau, ce qui a rendu vaine la recherche de collages et par conséquent difficile la compréhension des décors.

## 2.1. Les différents groupes identifiés

### 2.1.1. Groupes 1 et 1 bis

Le groupe 1 (fig. 1) compte environ quatre cents fragments, qui, étalés, couvrent une surface d'1 m<sup>2</sup> environ. La préparation de l'enduit, épaisse de 1 à 2,5 cm, est caractérisée par un mortier gris clair à inclusions noires, appliqué en deux couches entre lesquelles apparaissent par endroits de petites bulles d'air. Ce mortier, de texture sablo-granuleuse, est assez hétérogène : on y observe quelques graviers et nodules de chaux allant jusqu'à 0,3 cm de diamètre ainsi que des éléments végétaux. La couche de finition, à matrice blanche et sables grossiers, présente de nombreux cristaux translucides, sans doute des cristaux de calcite ; son épaisseur varie entre 0,1 et 0,4 cm. Des restes de terre crue et éléments végétaux (sans doute du torchis) ont été observés au revers de nombreux fragments. Le décor est caractérisé par un fond rouge, tirant vers le rose quand il est usé. La grande majorité des fragments n'offre que ce fond rouge ; les seuls motifs identifiés sont un filet gris (0,7-1 cm) entre deux lignes blanches (fig. 2) et le départ de champs ou bandes noirs bordés d'un filet blanc et larges d'au moins 2 cm. Des traces de lissage permettent de deviner la présence d'autres bandes ou filets. Ces éléments sont trop peu consistants pour proposer une quelconque restitution du décor. On peut simplement avancer, grâce à un fragment qui conserve une portion de filet associée à des traces de pigment noir sur le fond rouge (fig. 2), qu'une partie des filets gris était associée aux bandes noires (à une distance d'environ 3,5 cm) et devaient constituer des éléments d'encadrement ou de division de la paroi.

À ce premier groupe peut être associé un second, le groupe 1 bis, qui présente les mêmes caractéristiques techniques et décoratives. Nous l'avons néanmoins distingué du groupe 1, en raison de la couleur du fond, nettement différente : un rouge tirant sur l'orange saumoné. Un autre motif a pu être identifié, sans connexion avec les précédents : un tracé de compas autour duquel on devine des traces de peinture verte. Ce groupe compte environ quatre cents fragments qui, étalés, couvrent une surface d'environ 0,5 m<sup>2</sup>.

Ces deux ensembles pourraient correspondre soit au décor de deux parois de la même pièce, réalisées successivement, soit au décor de deux pièces décorées au même moment avec des compositions similaires. La grande majorité de fragments rouges, sans traces de décor, suggère une composition relativement simple à panneaux monochromes rouges.

### 2.1.2. Groupe 2

Le groupe 2 (fig. 3) est constitué d'environ cent vingt fragments. La composition de l'enduit est très proche de celle des groupes 1 et 1 bis : deux couches de préparation sont constituées du même mortier gris clair à inclusions noires et texture sableuse, contenant de rares graviers, quelques petits nodules de chaux (0,1 cm de diamètre) ainsi que des traces légères de fibres végétales, pour une épaisseur totale de 2 à 2,5 cm ; la couche de finition, à matrice beige et présentant majoritairement des sables grossiers, est particulièrement chargée en cristaux translucides ; son épaisseur varie de 0,3 à 0,5 cm. Par rapport aux précédents, ce groupe se distingue par un mortier plus fin et homogène dans les couches de préparation et, surtout, par la présence d'une sous-couche bleu gris, d'une épaisseur inférieure ou égale à 0,1 cm, appliquée entre la couche de finition et la couche picturale. Les fragments de ce groupe sont assez érodés et les revers mal conservés. Un fragment a néanmoins livré des empreintes prenant la forme d'étroites bandes parallèles, légèrement chanfreinées. Quelques traces d'éléments végétaux ont également été observées, sans qu'il soit possible de déterminer s'ils appartenaient au mortier de l'enduit ou au mur. L'hypothèse d'un lattis de bois est fragilisée par l'étroitesse des bandes (3

cm environ) ; il pourrait s'agir du négatif de traces d'accrochages, réalisées à la truelle, peut-être sur du torchis.

La couche picturale apparaît, sur les fragments les mieux conservés, très bien lissée, témoignant de la qualité de l'enduit. La majorité des fragments présentent seulement un fond rouge foncé, mais quelques motifs ont pu être identifiés. On observe des filets jaunes en surpeint (0,3 à 0,5 mm d'épaisseur) ainsi que des portions de bandes ou champs noirs, bordés d'un filet blanc. Dans certains cas le noir est appliqué sur le fond rouge, dans d'autres directement sur la sous-couche bleu gris, permettant de supposer que les uns appartiennent à des bandes ou champs de zone médiane, réalisés en surpeint, et les autres à une autre zone du décor. Enfin, un fragment montre, sur le fond rouge, un double filet vert blanc ourlé d'une frange de pétales de la même couleur, motif qui peut être interprété comme une ombelle de candélabre. On trouve en effet fréquemment ce type de motif, dans les tons vert, bleu et blanc, en bordure d'ombelle dans le décor gallo-romain, notamment dans les candélabres végétalisés qui se développent dans le courant du I<sup>er</sup> s. p.C. On peut citer pour exemple ceux qui scandent le décor mis au jour lors de fouilles sous le parvis de la cathédrale de Die<sup>17</sup> ou ceux de la paroi du Globe à Vienne<sup>18</sup>.

Ces quelques éléments suggèrent, au-dessus d'une zone inférieure noire, une zone médiane à panneaux rouges, peut-être encadrés intérieurement par les filets jaunes, et interpanneaux, rouges également, occupés (au moins pour certains) par des candélabres et délimités par des bandes noires entre filets blancs. La plus grande prudence s'impose néanmoins au vu du caractère extrêmement succinct des indices récoltés.

### 2.1.3. Autres décors à fond rouge

Trois autres groupes (3, 5 et 10) présentent une sous-couche gris bleu identique, également associée à des fonds rouges. Ils se distinguent du groupe 2 par la composition des mortiers de préparation. Une sous-couche d'un gris plus foncé a été observée sur les décors 13 et 14, toujours associée à des fonds rouges. Ces décors comptent chacun entre quatre et dix fragments, sans motifs visibles.

Deux autres groupes à fond rouge présentent des caractéristiques intéressantes. Il s'agit tout d'abord du groupe 4, constitué d'une vingtaine de fragments. La préparation est caractérisée par un mortier à matrice blanche et sables majoritairement noirs, grossiers à très grossiers. Le mortier a été posé en deux couches, pour une épaisseur totale de 2,5 à 3 cm ; il est homogène et compact, sans nodules de chaux ni bulles d'air. Les pigments ont été appliqués directement sur ces couches de préparation, sans réelle couche de finition. Les revers montrent les mêmes étroites bandes parallèles chanfreinées que le groupe 2, clairement associées cette fois à des restes de terre crue et éléments végétaux. On peut donc restituer ici une paroi en torchis avec traces d'accrochages en surface.

Le décor montre un fond rouge ocre, sur lequel quelques motifs sont conservés. Outre un filet jaune, les rares collages réalisés montrent une bande verte entre deux filets blancs, large de 4 cm et réalisée sur le fond rouge. Des traces de volutes jaunes, apparaissent le long de la bande, sur un des côtés. D'autres fragments isolés montrent des portions d'éléments végétaux sur le fond rouge.

Le groupe 12, constitué d'une dizaine de fragments, est également intéressant pour ses revers. L'enduit est constitué d'une seule couche de préparation, un mortier gris clair avec sables moyens à grossiers associés à de petits graviers, et d'une couche de finition à matrice blanc gris comportant d'importants cristaux de calcite (jusqu'à 0,2 cm de diamètre), pour une épaisseur totale allant de 1,8 à 2,4 cm. Les revers montrent des dépressions parallèles avec des restes de terre crue et d'éléments végétaux qui permettent de proposer un torchis strié pour faciliter

---

<sup>17</sup> Boislève & Ronco 2016.

<sup>18</sup> Barbet 2008, 125, fig. 170.

l'accrochage de l'enduit. Un fragment présentant deux filets à angle droit permet de raisonner sur l'orientation des stries : celles-ci apparaissent de biais si l'on place les filets droits, suggérant des stries en chevrons, technique d'accrochage bien attestée en Gaule<sup>19</sup>.

#### 2.1.4. Groupes 6 à 9

Les groupes 6 (une dizaine de fragments) et 7 (cinq fragments) présentent des caractéristiques communes. L'enduit est constitué d'une seule couche de préparation (un mortier à texture sablo-granuleuse gris clair pour le groupe 6 ; un mortier gris plus foncé à texture sableuse pour le groupe 7), épaisse de 1 à 1,3 cm et présentant des nodules de chaux assez nombreux, et d'une couche de finition. Celle-ci est dans les deux cas très fine (0,1 à 0,2 cm) et on n'y observe pas les cristaux translucides repérés dans presque tous les groupes à fond rouge. Celle du groupe 7 se caractérise en revanche par la présence de nombreux grains noirs brillants, peut-être du mica. Les revers des deux groupes sont mal conservés mais on observe ponctuellement des traces de terre crue et d'éléments végétaux, suggérant une fois de plus une construction en matériaux périssables, torchis, pisé ou briques crues.

Quant au décor, les fragments du groupe 6 présentent des portions de filets et bandes rouge bordeaux sur fond blanc. Ceux du groupe 7 sont également à fond blanc ; on relève des portions de filets noirs et rouges ainsi que le départ d'un champ rouge bordeaux, au lissage très grossier, qui pourrait être une bande d'angle. Un fragment présente enfin un mouchetis noir et rouge.

Un mouchetis similaire a été observé sur un fragment du groupe 9. La préparation de l'enduit (1,2 à 1,8 cm d'épaisseur) est caractérisée par un mortier gris à texture sablo-granuleuse contenant de nombreux éléments végétaux et appliqué en deux couches, entre lesquelles apparaissent de petites bulles d'air. Comme pour les groupes 6 et 7, la couche de finition, à matrice blanche, est très fine (0,1 cm) et ne contient pas les cristaux translucides repérés dans les groupes à fond rouge. Le revers d'un des fragments montre des restes importants de terre crue et éléments végétaux associé à fin ressaut du mortier qui suggère du torchis strié ou de la brique crue avec joint en creux.

Ces éléments, bien qu'encore une fois très succincts, évoquent des décors modestes bien attestés en Gaule, à compositions linéaires sur fond blanc, au-dessus d'une plinthe mouchetée. Dans la même gamme chromatique, on peut citer un exemple de Roanne (rue Charlieu ; seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.)<sup>20</sup> et un autre de Sainte-Colombe (décor 7 ; première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.)<sup>21</sup> qui montrent tous deux des panneaux délimités par des bandes et filets noirs et rouges, autour d'une plinthe mouchetée avec les mêmes couleurs. Une composition similaire a été restituée dans le bâtiment 48 du sanctuaire du Trémonteix à Clermont-Ferrand<sup>22</sup>.

Un autre mouchetis est attesté, vert, rouge et jaune sur fond noir, dans le groupe 8 (une vingtaine de fragments). La composition de cet enduit est proche de celle des groupes 6, 7 et 9 ; les revers sont plats, avec des traces de terre crue et éléments végétaux.

#### 2.1.5. Autres fragments

Le reste du lot est constitué d'environ 500 fragments à fond rouge présentant ici ou là des motifs ou des caractéristiques techniques déjà observés, mais dont l'état de conservation (faibles dimensions, couches de préparations peu ou pas conservées, couche picturale très érodée...) ne permet pas un rattachement certain à un groupe précis. S'y ajoutent un certain nombre de fragments isolés, très hétérogènes, qui n'ont pu être attribués à aucun groupe défini. Parmi eux,

---

<sup>19</sup> Voir par exemple l'ensemble 2 de la Place Kléber à Strasbourg (Tessariol & Grotembril 2012, 91, fig. 9), le décor rouge et noir de la rue du Général Rampont à Brumath (Allonsius & Devillez 2013, 110, fig. 4) ou encore les peintures retrouvées dans une ferme de Joncquières, près de Narbonne (Sabrié 2013, 272, fig. 2).

<sup>20</sup> Boissard 2013, 380-382.

<sup>21</sup> Leblanc 2013, 399, fig. 8.

<sup>22</sup> Boislève & Chuniaud 2014, 167-168, fig. 8.

se trouvent une dizaine de gros fragments de béton de différents types, peint ou non, qui pourraient appartenir aussi bien à des sols qu'à des parois

## **2.2. Caractérisation et datation des décors**

Le premier constat qu'appelle cet inventaire concerne la qualité de réalisation des enduits. Il est en effet notable que les fragments, bien qu'érodés, aient si bien résisté à leur séjour dans le Rhône. Cela semble tenir essentiellement à la composition des mortiers et au bon lissage de l'enduit. Les niveaux de préparation sont en effet peu sophistiqués (il s'agit le plus souvent du même mortier appliqué en deux couches) mais constitués de mortier résistants, plutôt compacts et homogènes, à la texture sableuse à sablo-granuleuse. Les sables, pour autant qu'on puisse en juger à partir d'une observation macroscopique, semblent être majoritairement des sables siliceux, fossiles ou de rivière / lac. Concernant les couches de finition, celles des décors à fond rouge se distinguent pour la plupart par l'emploi de cristaux de calcite, en granulométrie assez épaisse (jusqu'à 0,2 cm de diamètre), qui les rendent particulièrement résistantes. Les décors à fond blanc sont de toute évidence de facture moins soignée, avec des couches de finition plus fines, sans cristaux de calcite.

Concernant les décors, le caractère succinct des données disponibles pour chaque groupe rend précaire les tentatives de restitution. Quelques pistes ont néanmoins pu être proposées au cours de l'analyse : des compositions linéaires sur fond blanc, au-dessus d'une plinthe mouchetée, pour les groupes 6, 7 et 8 ; des compositions à panneaux rouges (et peut-être candélabres en interpanneaux dans un cas) peu chargées en motifs.

Au total, l'impression qui se dégage est celle d'enduits de bonne qualité mais aux compositions simples, qui pourraient caractériser aussi bien des habitations de classe moyenne ou des espaces secondaires d'habitations plus riches que des locaux artisanaux ou commerciaux.

Nous disposons de peu d'éléments discriminants pour dater ces différents décors. Les techniques de construction décrites sont attestées tout au long de l'époque romaine en Gaule. Quant aux motifs et schémas, les quelques éléments que nous avons pu identifier, qu'il s'agisse des candélabres à ombelles bouletées, des champs rouges délimités par des bandes vertes entre filets blancs ou des plinthes mouchetées, connaissent une durée de vie relativement longue dans l'histoire de la peinture gallo-romaine, allant au moins de la fin du I<sup>er</sup> s. a.C. à la fin du II<sup>e</sup> p.C. Néanmoins, les comparaisons proposées au cours de l'analyse, la qualité de réalisation des enduits et, surtout, la chronologie du dépotoir permettent de resserrer quelque peu cette large fourchette de datation autour du I<sup>er</sup> s. p.C.

## **2.3. Provenance des enduits : restituer l'environnement portuaire ?**

L'autre caractéristique notable de ce lot est son homogénéité. Sur un total d'environ deux mille, huit cents fragments au minimum appartiennent au même décor – si l'on rassemble les groupes 1 et 1 bis –, sans compter ceux qui n'ont pu être attribués de manière certaine à un groupe. Par ailleurs, les différents groupes identifiés partagent un certain nombre de caractéristiques communes. Nous avons évoqué au paragraphe précédent la composition de l'enduit, avec notamment des couches de finition à la granulométrie épaisse et riches en cristaux de calcite ; soulignons également la présence récurrente d'une sous-couche grise appliquée sous la couche picturale ainsi que la prépondérance des matériaux de construction périssables attestée par les revers. Si ces caractéristiques peuvent constituer des pratiques d'atelier que l'on retrouve sur une zone plus ou moins étendue, leur association donne un certain poids à l'hypothèse qu'une partie importante des fragments puissent provenir du même édifice ou complexe.

Si l'on exclut que le fleuve pouvait à cet endroit servir de décharge pour la ville, cette homogénéité invite donc à supposer que l'on aurait là des matériaux de destruction d'édifices proches du port, emportés par une crue ou une tempête. Soulignons à cet égard que le mouchetis noir et rouge des groupes 7 et 9 peut être rapproché de celui qui orne la zone inférieure des

enduits conservés en place dans l'édifice fouillé par Philippe Mellinand cité plus haut. En termes de fonction, on peut penser à des locaux artisanaux / commerciaux, qui étaient souvent décorés<sup>23</sup>, ou, dans des zones d'entrepôts, à des bureaux liés à l'administration. À titre de comparaison, on peut citer le cas des entrepôts d'Hergla (Tunisie) : la fouille a révélé la présence de pièces à l'étage, pavées de mosaïques et décorées d'enduits peints, interprétées comme espace d'habitation du gardien ou locaux administratifs<sup>24</sup>. Des enduits peints fragmentaires ont également été mis au jour lors des fouilles des entrepôts de San Gaetano di Vada, près de Volterra<sup>25</sup>.

Quant aux fragments isolés qui attestent parfois des motifs plus riches (délicats motifs végétaux sur fond noir ou rouge bordeaux ; imitations de marbre), il n'est pas à exclure qu'ils proviennent du lessivage du quartier résidentiel de Trinquetaille par des crues de grande ampleur.

Les tesselles et fragments de mosaïque également retrouvés au sein du matériel du dépotoir dessinent une situation similaire.

#### 2.4. L'apport des tesselles de mosaïque

La fouille de 2011 a livré trois gros fragments de mosaïques (US AR3 1001.007, 2001.129 et 2018.36) ainsi que 6 petits fragments et 36 lots de tesselles éparses<sup>26</sup>.

Les plus gros fragments conservent chacun des surfaces de tesselles monochromes : l'un blanc, l'autre noir, le troisième crème. Les tesselles y sont de densité et de dimensions très voisines (environ 10 files de 12 tesselles, soit 120 tesselles au dm<sup>2</sup>), disposées en files serrées. En surface, les tesselles de deux des gros fragments (AR3 2001.129 en tesselles noires et AR3 2018.36 en tesselles blanches) et du petit fragment AR3 2012 présentent des stries régulières, qui sont habituellement identifiées comme témoignant du lissage ; ici, elles sont plus vraisemblablement en lien avec les conditions d'enfouissement. Sur AR3 2012, malgré la petite dimension du lot (environ 7,5 x 7,5 cm), on observe des files de tesselles blanches dont la pose est vraisemblablement en chevrons, une tesselle noire marquant une rupture d'axe. Cette pose en chevrons est plus nette encore sur les fragments AR3 2001.129 (surface de tesselles conservée : 13,5 x 16 cm) et AR3 2018.36 (15 x 30 cm conservé). Enfin, le troisième gros fragment AR3 1001.007 (surface de tesselles conservée : 16 x 19 cm) présente une zone en pose en chevrons venant buter contre un filet double droit. L'aspect de surface jaunâtre qui fait penser à du sable résulte peut-être d'une oxydation de tesselles à l'origine blanches.

Les supports de ces fragments sont semblables. Ils pourraient peut-être appartenir à un même pavement dont on ne peut présumer ni du décor, ni de la provenance si ce n'est à considérer que l'importance des parties de support conservées est peu compatible avec un déplacement sur une longue distance.

Au nombre des très petits fragments de mosaïque essentiellement en tesselles blanches (AR3 1001, AR3 3001, AR3 3019), on compte en AR3 3001 deux lots au support semblable (seul est conservé le *nucleus*). L'un de ces fragments montre trois files parallèles rectilignes, l'une de tesselles blanches, les deux autres de tesselles noires. Le second fragment conserve cinq

---

<sup>23</sup> Les boutiques gallo-romaines sont souvent décorées d'enduits peints, comme le montre l'exemple de Bliesbrück fouillé extensivement (Petit 2005). Plusieurs sites montrent par ailleurs des compositions sur fond blanc à zone inférieure mouchetée du type de ceux que l'on restitue pour les groupes 7 et 9. Ainsi, le décor déjà cité de Sainte-Colombe décorait une boutique (voir note 21) et c'est également une peinture de ce type qui décore des boutiques de Vaugrenier (Viatgé & Arnaud 1999, 23). L'exemple de Bliesbrück montre quant à lui que des compositions plus complexes à fond rouge pouvaient caractériser ce type d'espace (Mastrobattista & Monier 2007, 143-145).

<sup>24</sup> Voir la notice de la base de données du programme ANR « Entrepôts et lieux de stockage du monde gréco-romain antique » ([http://www.entrepots-anr.efa.gr/p-notice-site\\_fr.htm?id\\_site=97](http://www.entrepots-anr.efa.gr/p-notice-site_fr.htm?id_site=97)).

<sup>25</sup> Voir la notice de la base de données du programme ANR « Entrepôts et lieux de stockage du monde gréco-romain antique » ([http://www.entrepots-anr.efa.gr/p-notice-site\\_fr.htm?id\\_site=80](http://www.entrepots-anr.efa.gr/p-notice-site_fr.htm?id_site=80)).

<sup>26</sup> Ces quelques données concernant les mosaïques seront reprises de manière plus détaillée dans le cadre de la publication des mosaïques d'Arles.

tesselles en deux files, une grise et une rouge, et des négatifs de tesselles qui attestent d'une pose courbe. Ceci est trop lacunaire pour tenter une restitution sérieuse, mais on peut penser à un tapis qui comporterait peut-être une tresse ou un motif courbe tel un nœud de Salomon.

Enfin, les nombreuses tesselles en vrac qui ont été recueillies présentent deux types de matériaux : des tesselles en pierre et des tesselles en verre opaque.

Nous ne retenons ici comme tesselles en pierre que les éléments taillés présentant une face lisse, **les autres laissées plus brutes**. Ces tesselles, qu'elles soient cubiques ou rectangulaires (la longueur la plus importante devait être enfoncée dans le mortier comme en atteste le côté carré lissé et la présence de mortier sur les autres faces), sont taillées dans des calcaires blanc, gris clair, gris foncé ou noir. Une petite tesselle est en pierre marbreuse brun rouge (AR3 3001), une autre en pierre marbreuse jaune de forme rectangulaire (AR3 2029) ; une seconde tesselle, petite (0,5 cm de côté), dans ce même marbre jaune (AR3 3007), conserve des traces rouges sur cinq de ses faces, probable témoignage d'un tracé préparatoire antérieur à la pose des tesselles.

Pour ce qui est des tesselles en verre opaque, aucune ne conserve de trace de mortier. La plus grande part est de couleur bleu foncé, mais sont également préservées des tesselles de trois autres tons de bleu, de quatre tons de vert et une tesselle jaune. La palette ainsi constituée est relativement riche mais toutefois très habituelle ; on ne retrouve pas toute la gamme observée par D. Foy dans son étude sur le verre à Arles<sup>27</sup>.

Ces tesselles en verre sont régulièrement taillées en cubes, carrés ou rectangulaires, ou en triangles ; certaines montrent un côté courbe attestant d'une découpe en limite d'une galette de verre<sup>28</sup>. À côté de celles-là, on compte de nombreux éclats de verre<sup>29</sup> exclusivement dans les tons bleu foncé, et l'on sait que ces éclats ont pu être utilisés au même titre que les tesselles. Enfin quelques tesselles bleu foncé offrent des types de verres à l'aspect très différent : plus translucide ou, au contraire, plus mat.

La collecte d'informations sur les mosaïques réunies à l'issue des fouilles d'AR3, certes modeste, n'est donc pas négligeable. Ces éléments qui paraissent ne pas résulter à première vue d'un dépôt cohérent montrent quelques caractères qui peuvent être associés, ce qui n'en simplifie par l'interprétation : des fragments d'un même pavement ? un lot de tesselles en verre de même provenance ? Ils renvoient à des éléments connus par ailleurs à Arles, et en particulier sur la rive de Trinquetaille.

**La composition du lot partage donc des points communs avec les enduits peints : si l'on peut supposer que les gros fragments de mosaïque, par leur dimension, proviendraient d'un site proche du port, les tesselles éparses pourraient quant à elles être issues du lessivage par crue de quartiers résidentiels comme celui de Trinquetaille.**

## Conclusion

Dans un contexte de renouveau pour la peinture arlésienne, qui, jusqu'aux fouilles de la Verrerie présentées dans ce même volume, était restée très peu documentée, cet ensemble, bien que

---

<sup>27</sup> Foy 2010, n° 37b, 60-61. On ne réunira pas ici les différentes attestations de tesselles en verre dans les mosaïques d'Arles, mais on rappellera que J.-M. Rouquette en a signalé dans les fouilles d'un mausolée qu'il découvrit avenue de Camargue en 1974-1975 (Rouquette 1974) et que la mosaïque d'Europe et sa bordure mises au jour en 1900 puis en 1912 sur la route des Saintes-Maries-de la Mer à Trinquetaille, non loin de la fouille d'AR3, comptent notamment des tesselles en verre bleu foncé absolument antiques (d'autres tesselles en verre sur ces deux panneaux sont modernes et résultent de leur restauration par Francesco Mora qui eut à traiter les deux panneaux).

<sup>28</sup> On renverra aux études de D. Foy sur la production de galettes pour les mosaïstes.

<sup>29</sup> Provenant des fouilles du Rhône (2001 et 2006, zone II, carré B3, couche 2), Fontaine 2008 mentionnait déjà des éclats de verre dans son article, repris par Foy 2010, n° 1a et b.

modeste, apporte des éléments pour éclairer les techniques et le répertoire des artisans peintres qui travaillaient dans la ville. Soulignons en particulier l'emploi récurrent d'une sous-couche de mortier coloré, rose dans un cas et le plus souvent gris. L'emploi d'une sous-couche rose est relativement bien attesté dans la production gallo-romaine, comme à Périgueux<sup>30</sup> ou dans la villa d'Orbe, où elle apparaît composée d'une fine poudre de tuileau<sup>31</sup>. L'usage d'une sous-couche grise est en revanche plus rare. La villa d'Orbe en a également livré quelques exemples, où la couleur grise semble être due à de la cendre ajoutée au mortier<sup>32</sup>. On sait encore peu de choses sur la fonction de ces sous-couches, qui n'ont pas été étudiées de façon systématique. Dans le cas du lot arlésien, leur association systématique à des fonds rouges, suggère un rôle plastique, pour donner davantage de profondeur au pigment. Il n'est cependant pas à exclure que ces sous-couches aient également eu un intérêt technique, la cendre étant connue pour ses vertus fongicides. Pour la villa d'Orbe, Y. Dubois a ainsi montré que les sous-couches grises apparaissaient dans des espaces extérieurs ou thermaux, en association avec d'autres dispositifs pour lutter contre l'humidité<sup>33</sup>. Il serait à cet égard intéressant de procéder à des analyses sur notre lot pour connaître la composition des mortiers et ainsi progresser sur cette question. Cet ensemble montre également l'importance des matériaux périssables dans la construction arlésienne, tous les fragments ou presque présentant au revers des traces de construction en terre et/ou bois, qu'il s'agisse de torchis, de pisé ou de brique crue. Il s'insère enfin dans une réflexion méthodologique sur l'étude des gravats et des déchets en milieu urbain. Comment raisonner sur le matériel issu de contextes de dépotoir ? Quelles informations ce matériel peut-il apporter pour la compréhension du fonctionnement des villes antiques ? La gestion des gravats et déchets constitue en effet un enjeu majeur pour les villes<sup>34</sup> et la présence de ces enduits peints le rappelle avec force : une opération *a priori* aussi anodine qu'un changement de décor (quand on décide d'enlever le décor précédent et non de le recouvrir), générerait à elle seule une grande quantité de gravats non négligeable, qu'il fallait traiter d'une manière ou d'une autre<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> Barbet *et al.* 2004 et 2008.

<sup>31</sup> Dubois 2016, 90, 102-103.

<sup>32</sup> *Idem.*

<sup>33</sup> Dubois 2016, 103.

<sup>34</sup> Ballet *et al.* 2003 a montré à travers de nombreuses études de cas tout l'intérêt de ces questions.

<sup>35</sup> Sur la question du traitement des enduits peints détruits, qu'ils soient rejetés ou réutilisés, voir Carrive 2017.

## Bibliographie

Allonsius, C., Devillez, A. (2013) : « Les peintures murales de Brumath (Bas-Rhin), rue du Général-Rampont », in : *Pictor* 1, 105-116.

Ballet, P., Cordier, P., Dieudonné-Glad, N. éd. (2003) : *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages. Actes du colloque de Poitiers, 19-21 septembre 2002*, Montagnac.

Ballet, P., Lemaître, S., Bertrand I. éd. (à paraître) : *Les mobiliers archéologiques dans leur contexte, de la Gaule à l'Orient méditerranéen, Colloque international de Poitiers, 27-29 octobre 2014*, Rennes.

Barbet, A. (2008) : *La peinture murale en Gaule romaine*, Paris.

Barbet, A., Monier, F., Bos, J.-P., Sternberg, M. (2004) : „Peintures de Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone, II : les peintures fragmentaires », *Aquitania*, XX, 149-220.

Barbet, A., Bujard, S., Dagand, P., Lefèvre, J.-F., Lemoigne, L., Maleyre, I. (2008) : « Peintures de Périgueux. Edifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone, IV », *Aquitania*, XXIV, 41-76.

Boislève, J., Chuniaud, K. (2014) : « Les peintures du sanctuaire de Trémonteix à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) », in : *Pictor* 3, 157-178.

Boislève, J., Ronco, C. (2016) : « Pan, Bacchus et le sphinx. Une peinture murale d'époque romaine découverte à Die (Drôme) », in : *Pictor* 5.

Boissard, E. (2013) : « Trois exemples inédits de découverte d'enduits peints antiques sur des chantiers d'archéologie préventive en Rhône-Alpes », in : *Pictor* 1, 369-384.

Bouras, C. (2009) : « La circulation des pierres et le port d'Ephèse », in : Jockey (éd.) 2009, 495-508.

Carrive, M. éd. (2017) : *Remployer, recycler, restaurer. Les autres vies des enduits peints*, Collection de l'École Française de Rome, 540, Rome.

**Chrzanowski, à paraître.**

Djaoui, D. (à paraître) : « Difficultés et intérêts à définir un faciès portuaire fluvio-maritime en zone péri-urbaine (50-140 apr. J.-C.) : fouilles subaquatique à Arles (Bouches-du-Rhône) », in : Ballet *et al.* à paraître, 245-257.

Djaoui, D., Capelli X. (2017) : « Objet d'importation ou objets personnels ? La dotation de bord des marins au regard du grand commerce, l'exemple du dépotoir portuaire d'Arles-Rhône 3 », in : SFECAG 2017, 115-132.

Dubois, Y. (2016) : *URBA II. Ornementation et discours architectural de la villa romaine d'Orbe-Boscéaz*, Cahiers d'archéologie romande 163-165, Lausanne.

Fontaine, S. (2008) : « Le commerce du verre antique dans l'axe rhodanien : l'apport des fouilles subaquatiques d'Arles (Bouches-du-Rhône) », *BullAFAV*, 50-53.

Foy, D. (2010) : *Les verres antiques d'Arles. La collection du Musée départemental Arles antique*, Paris.

Heijmans, M. (2009) : « Le quartier de Trinquetaille, vers une nouvelle vision de la rive droite ? », in Long & Picard 2009, 186-191.

Jockey, P. éd. (2009) : *Marbres et autres roches de la Méditerranée antique : études interdisciplinaires, Actes du VIIIe colloque international de l'Association for the study of Marble and Other Stones used in Antiquity, Aix en Provence, 2006*, Paris.

Leblanc, O. (2013) : « L'apport des peintures murales gallo-romaines découvertes *in situ* dans la ville antique de Vienne », in : *Pictor 1* : 385-402.

Long, L., Picard P. éd. (2009) : *César, Le Rhône pour mémoire. Vingt de fouilles dans le fleuve à Arles*, Arles.

Marlier, S. éd. (2014) : *Arles-Rhône 3. Un chaland gallo-romain du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ*, *Archaeonautica* 18, Paris.

Mastrobattista, E., Monier, F. : « Une mise en perspective des enduits peints de Bliesbrück et de Pompéi », in : Petit & Santoro 2007.

Mellinand P., Sivan O. (2011) : *Gare Maritime, PACA, Arles, Rapport d'opération, Diagnostique Archéologique*, INRAP.

Petit, J.-P. éd. (2005) : *Bliesbruck-Reinheim: Celtes et Gallo-Romains en Moselle et en Sarre*, Paris

Petit, J.-P., Santoro, S. éd. (2007) : *Vivre en Europe romaine. De Pompéi à Bliesbruck-Reinheim*, Paris.

Pictor 1 : Boislève J., Dardenay, A. et Monier, F., dir. (2013) : *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor. Actes des 24e et 25e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 octobre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011*, Pictor 1, Bordeaux.

Pictor 3 : Boislève J., Dardenay, A. et Monier, F., dir. (2014) : *Peintures et stucs d'époque romaine. Révéler l'architecture par l'étude du décor. Actes du 26<sup>e</sup> colloque de l'AFPMA, Strasbourg, 16 et 17 novembre 2012*, Pictor 3, Bordeaux.

Pictor 5 : Boislève J., Dardenay, A. et Monier, F., dir. (2016) : *Peintures et stucs d'époque romaine. Une archéologie du décor. Actes du 27<sup>e</sup> colloque de l'AFPMA, Toulouse, 21 et 22 novembre 2014*, Pictor 5, Bordeaux.

Rouquette, J.-M. (1974) : « Trois nouveaux sarcophages chrétiens de Trinquetaille (Arles) », *CRAI*, 254-277.

Sabrié, R. (2013) : « Peinture murale dans une ferme à Jonquières près de Narbonne », in : Pictor 1, 269-279.

Schnitzler, B. éd. (2012) : *Un art de l'illusion. Peintures murales romaines en Alsace*, Strasbourg.

SFECAG (2017) : *SFECAG, Actes du congrès de Narbonne, 25-28 mai 2017*, Marseille.

Tessariol, M., Groetembril S. (2012) : « Les peintures murales de la place Kléber : étude et analyse stylistique », in : Schnitzler 2012, 85-96.

Viatgé, K., Arnaud, P. (1999) : *Vaugrenier ou l'emprise de Rome, histoire d'une agglomération secondaire en Gaule narbonnaise*, Antibes.